

BIEN VIVRE A TROUY

Mars-Avril-Mai 2026

N° 108



Concours

Lutins farceurs



SOMMAIRE

	L'Edito page 3
	Les Elections page 4
	Le Personnel page 5
	L'Environnement page 6
	L'Enfance page 11
	Le Relais Petite Enfance page 12
	Le Centre de Loisirs page 13
	LADAPT page 14
	Les Informations page 15
	Les Ateliers de Béa page 16
	Les manifestations et associations page 17
	A ne pas manquer page 24





L'EDITO

Nadine Moreau
Adjointe au maire
en charge de la vie de la cité

Avec l'arrivée du printemps, notre commune entre dans une période particulièrement vivante de l'année. Les mois de mars à mai marquent le renouveau, celui de la nature bien sûr, mais aussi celui de la vie locale, portée par l'envie de se retrouver, d'échanger et de partager des moments conviviaux.

A Trouy, le bien vivre prend tout son sens à cette période. La commune est en mouvement et propose presque chaque week-end une manifestation qui rassemble les habitants.

Les nouvelles manifestations (le 1^{er} marché brocante, Trouy Gaming et la 1^{ère} rencontre des confréries), les brocantes, le festival Rockin'Berry, ainsi que la préparation active de la Fête des Flots, viennent rythmer ce printemps.

En parallèle, l'équipe municipale et les associations travaillent déjà à l'organisation de rendez-vous très attendus à la rentrée, comme par exemple le salon du bien-être et le défilé de mode, qui se tiendront en septembre (la liste est trop longue pour toutes les citer).

Ces rendez-vous animent la vie de Trouy et rassemblent largement, bien au-delà de ses habitants. Ils séduisent autant les Trucidiennes et les Trucidiens que les visiteurs venus de l'extérieur, dont l'affluence ne cesse de croître, atteignant parfois 15 000 personnes sur un week end.

Véritables vitrines du dynamisme communal, ils offrent à chacun des moments de divertissements, de partage et de découverte, contribuant à la qualité de vie à Trouy.

Ces événements favorisent les rencontres et renforcent le lien social. Ces manifestations témoignent du formidable engagement des associations, des bénévoles, des agents communaux et des partenaires locaux, que je tiens à remercier chaleureusement pour leur investissement.

Cela permet de faire vivre notre commune tout au long de l'année et de proposer une vie locale riche, ouverte et accessible à tous.

Etre attentif au bien vivre ensemble, c'est aussi veiller au quotidien, à la qualité des espaces publics, aux services de proximité et à l'écoute des habitants.

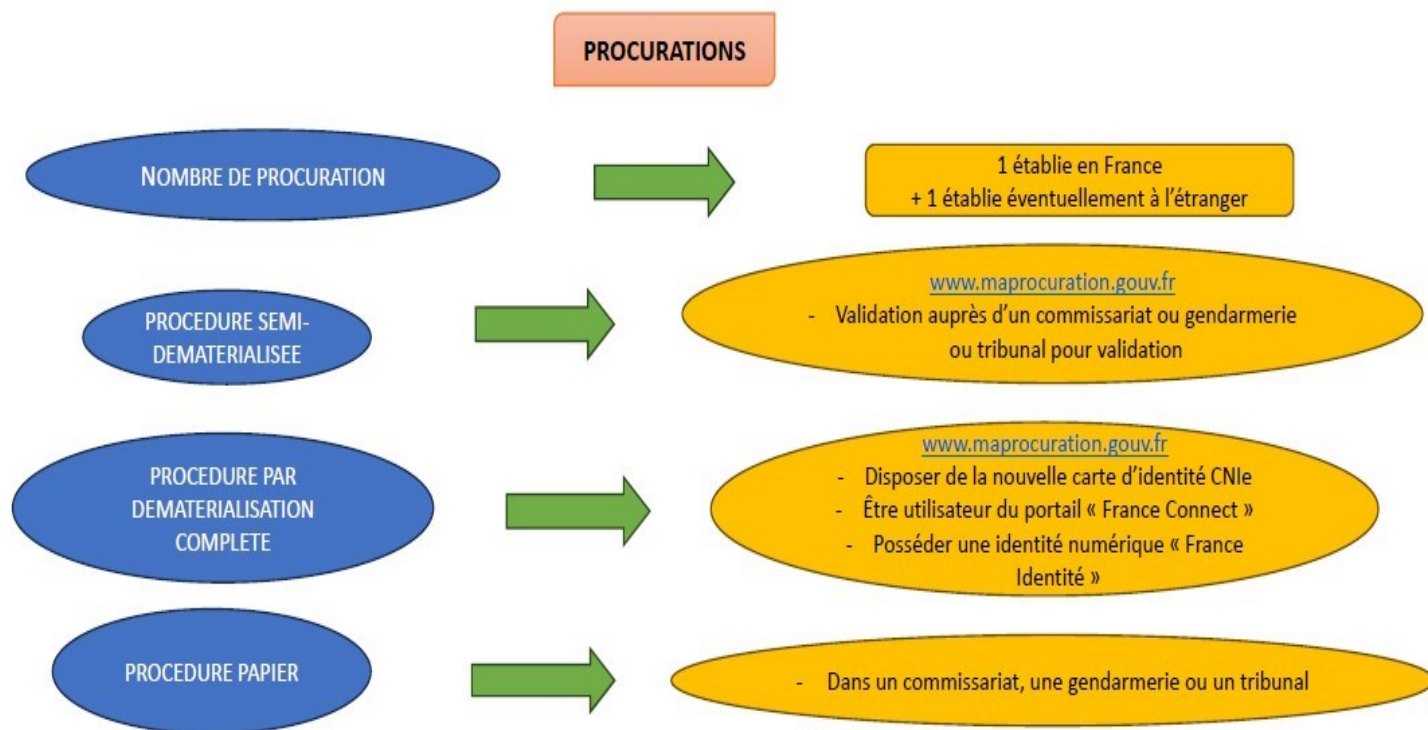
C'est dans cet équilibre entre dynamisme, attention et solidarité, que se construit une commune accueillante et agréable à vivre.

Continuons, ensemble, à faire de Trouy un lieu vivant, chaleureux et ouvert, où il fait bon se retrouver et partager, au fil des saisons.

ELECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2026

Les inscriptions sur la liste électorale sont clôturées depuis le 6 février 2026. En cas de doute sur le lieu d'inscription, l'électeur peut vérifier via le lien ci-dessous :

Vérifier ma situation électorale : <https://elections.interieur.gouv.fr> ou en mairie

**INFORMATIONS AUX ELECTEURS – ORGANISATION DU SCRUTIN****Horaires d'ouverture des bureaux de vote**

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Liste d'émargement

Ce scrutin concerne les électeurs français ainsi que les électeurs européens inscrits sur la liste complémentaire « Elections municipales ».

Important : les listes d'émargement sont classées par ordre alphabétique (nom de famille) et non par numéro d'ordre. Les électeurs seront donc appelés par leur nom au moment du vote.

Modification du lieu du bureau de vote n°1

A la suite du déménagement de la mairie vers le Château Rozé, **le bureau de vote n°1 est désormais installé à l'Hôtel de Ville.**

Les électeurs qui votaient auparavant à l'ancienne mairie devront se présenter à l'Hôtel de Ville. Un affichage sera mis en place devant l'ancien bâtiment afin d'orienter les électeurs en cas d'erreur. Les cartes électorales n'ont pas été rééditées. Cela n'empêche pas de voter à l'Hôtel de Ville. Seuls les nouveaux inscrits recevront une carte indiquant la nouvelle adresse.

Les cartes seront mises à jour lors de la prochaine refonte des listes électorales.

Un dispositif de signalisation renforcé sera installé afin de faciliter l'orientation des électeurs.

Stationnement pour les personnes à mobilité réduite

Afin de faciliter l'accès au bureau de vote, un fléchage spécifique orientera les personnes à mobilité réduite vers un stationnement situé à l'arrière du château.

ARRIVÉE DE CHRISTINE LELONG SECRETAIRE POLYVALENTE

Suite aux réorganisations de services en interne, et notamment le départ de la personne affectée au C.C.A.S. et au Relais Petite Enfance, un nouveau poste a été créé afin d'intégrer les missions administratives du C.C.A.S. et celles du service technique.



Ce poste permet surtout d'assurer la coordination des services administratifs et techniques. Christine LELONG a été recrutée sur ce poste le 1^{er} novembre 2025.

Christine LELONG est très expérimentée dans le domaine du secrétariat, de l'organisation des services. En effet, elle a travaillé dans plusieurs collectivités territoriales et intercommunalités. Elle en connaît bien le fonctionnement.

Elle est dynamique, très polyvalente, aime organiser, planifier. Son sens du service public et du service au public est très précieux. Elle trouve rapidement des solutions pour satisfaire les truciens et ses collègues.

Elle est présente les matins au service technique et les après-midi à l'Hôtel de Ville pour le C.C.A.S. et le secrétariat du Maire et de la Directrice Générale des Services.

Elle apprécie notre belle ville de Trouy pour la qualité de son tissu associatif et la diversité des activités proposées et pour le soin apporté à notre cadre de vie : propreté urbaine, entretien des espaces publics notamment.

ARRIVEE DE MAXIME TURPIN



Son parcours professionnel et bénévole s'inscrit depuis plusieurs années dans les domaines de la jeunesse, de la prévention, de l'éducation et du lien social. Il s'est construit au plus près du terrain, avec une volonté constante d'accompagner les jeunes et de favoriser leur engagement au sein du collectif.

Plus récemment, Maxime a exercé en tant que chargé de prévention et de formation, intervenant sur des actions de sensibilisation et d'accompagnement autour des conduites à risque. Il a également été médiateur social auprès de jeunes en rupture sur le territoire du Cher, une expérience qui a renforcé sa conviction de l'importance de l'écoute, de la proximité et de la relation de confiance dans l'accompagnement des publics.

Son parcours comprend aussi des fonctions d'assistant d'éducation en établissement scolaire, ainsi que des missions en animation en accueil de loisirs et en animation socioculturelle, me permettant d'intervenir auprès de publics variés dans des cadres éducatifs et collectifs.

Parallèlement, il est dirigeant bénévole au sein du club de football de Trouy depuis 2011, où il a été éducateur sportif et où il est aujourd'hui le Community Manager du club. Cet engagement de long terme illustre son attachement au sport comme outil éducatif et au bénévolat. Trucien depuis 1998, Maxime possède un réel ancrage dans la commune et un attachement pour sa vie à Trouy.

Son action repose sur des valeurs fortes, l'écoute de la parole des jeunes, la co-construction des projets, la bienveillance associée à un cadre structurant, et la volonté de favoriser l'autonomie, la citoyenneté et le vivre-ensemble. C'est dans cette continuité que s'inscrit aujourd'hui son implication dans la dynamique jeunesse du territoire.

DECHETS VERTS

PROCHAINS RAMASSAGES

LUNDI 13 AVRIL NORD

JEUDI 16 AVRIL BOURG



Ce ramassage concerne les personnes âgées de plus de 70 ans, les femmes veuves, les personnes ayant de graves problèmes de santé (hospitalisation, handicap temporaire), les personnes à mobilité réduite.

Les bénéficiaires doivent être inscrits en mairie, le **renouvellement** de cette inscription est automatique chaque année.

Ne sont ramassés que des végétaux (tailles, élagages, feuilles, gazon) mis en sacs de 125 litres maximum jusqu'à 1m³ pour des raisons écologiques, de salubrité et de maniabilité (aucun sac poubelle ou autre sac ne sera ramassé).

A l'inscription, 2 sacs sont fournis par la municipalité. Vous pouvez utiliser des sacs supplémentaires mais uniquement des sacs à déchets de jardin sans dépasser 1m³.

Les sacs une fois vidés sont laissés sur place.

HORAIRES DES BRUITS

Arrêté municipal 10/2012 du 19 janvier 2012

Les travaux temporaires de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

Jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

Les entreprises travaillant chez les particuliers sont autorisées de **8h à 19h les jours ouvrables.**

Sont également très désagréables les bruits engendrés par les 2 roues qui peuvent déranger le voisinage. Merci d'y veiller.

BRÛLAGE DES DÉCHETS

Le brûlage des déchets peut être à l'origine de gêne ou d'insalubrité pour le voisinage. Les odeurs et la fumée peuvent être la cause de la propagation d'incendies si les feux ne sont pas correctement surveillés et contrôlés.

L'arrêté préfectoral du 8 octobre 1985 portant Règlement Sanitaire Départemental (R.S.D.), et particulièrement l'article 84 concernant l'élimination des déchets, stipule que tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritiques de quelque nature que ce soit, ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères, sont interdits.

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères, déchets verts et assimilés est également interdit ainsi que leur destruction à l'aide d'un incinérateur individuel.

Le R.S.D. est consultable sur le site de la Préfecture du Cher, rubrique environnement.



NIDS DE FRELONS : VIGILANCE ET RAPPEL DES RÈGLES D'INTERVENTION

Depuis plusieurs semaines, de nombreux nids de frelons sont visibles dans les arbres, notamment chez des particuliers. Souvent situés en hauteur et bien apparents à cette période de l'année, ces nids peuvent susciter inquiétude et interrogations.

De quoi s'agit-il ?

Les nids observés sont le plus souvent ceux du frelon asiatique, espèce invasive présente sur une grande partie du territoire. Ils sont généralement installés :

- ⇒ en hauteur dans les arbres,
- ⇒ parfois sous des toitures, dans des haies ou des dépendances,
- ⇒ et peuvent atteindre un volume important.

Même si les frelons ne sont pas agressifs sans raison, ils peuvent attaquer s'ils se sentent menacés, notamment à proximité du nid.

Ne pas intervenir soi-même

Il est fortement déconseillé de tenter de détruire un nid par ses propres moyens. Les interventions improvisées (perches, jets d'eau, produits inflammables, etc.) présentent de réels risques d'accidents graves.

La destruction d'un nid doit être réalisée par une entreprise spécialisée, disposant du matériel et des équipements de protection adaptés.

Qui doit intervenir ?

- Sur une propriété privée : la destruction du nid relève de la responsabilité du propriétaire du terrain ou du logement. Il lui appartient de faire appel à un professionnel agréé.
- Sur le domaine public : il convient de signaler la présence du nid en mairie, qui prendra les dispositions nécessaires.

Que faire en cas de découverte ?

- Ne pas s'approcher du nid.
- Ne pas tenter de le manipuler ou de le détruire.
- Informer le propriétaire du terrain concerné si besoin.
- En cas de danger immédiat, contacter les services compétents.

Contacts possibles

- Jean-Pierre LUTREAU au 06 66 83 94 89
- Stop frelons 18 au 06 32 28 06 06
- ML anti-guêpes Maxime LEPOUTRE au 06 15 48 57 38



A titre informatif, après le traitement, le nid peut demeurer en place jusqu'à six mois, même s'il est vide, le temps qu'il se dégrade naturellement.



HEURE D'ÉTÉ

Le changement d'heure d'été aura lieu dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 mars, avec un saut des aiguilles de 2 heures à 3 heures du matin.

L'ENVIRONNEMENT

Les bacs sont à sortir avant 13 heures, avec les poignées dirigées vers la rue.

JANVIER 2026	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
J 1	D 1	D 1	M 1	V 1	L 1
V 2	L 2	L 2	J 2	S 2	M 2
S 3	M 3	M 3	V 3	U 3	M 3
D 4	M 4	M 4	S 4	L 4	J 4
L 5	J 5	J 5	D 5	M 5	V 5
M 6	V 6	V 6	L 6	M 6	S 6
M 7	S 7	S 7	M 7	J 7	D 7
J 8	D 8	D 8	M 8	V 8	L 8
V 9	L 9	L 9	J 9	S 9	M 9
S 10	M 10	M 10	V 10	D 10	M 10
D 11	M 11	M 11	S 11	L 11	J 11
L 12	J 12	J 12	U 12	M 12	V 12
M 13	V 13	V 13	L 13	M 13	S 13
M 14	S 14	S 14	M 14	J 14	D 14
J 15	D 15	D 15	M 15	V 15	L 15
V 16	L 16	L 16	J 16	S 16	M 16
S 17	M 17	M 17	V 17	D 17	M 17
D 18	M 18	M 18	S 18	L 18	J 18
L 19	J 19	J 19	D 19	M 19	V 19
M 20	V 20	V 20	L 20	M 20	S 20
M 21	S 21	S 21	M 21	J 21	U 21
J 22	D 22	D 22	M 22	V 22	L 22
V 23	L 23	L 23	J 23	S 23	M 23
S 24	M 24	M 24	V 24	U 24	M 24
D 25	M 25	M 25	S 25	L 25	J 25
L 26	J 26	J 26	D 26	M 26	V 26
M 27	V 27	V 27	L 27	M 27	S 27
M 28	S 28	S 28	M 28	J 28	D 28
J 29	D 29	D 29	M 29	V 29	L 29
V 30	L 30	L 30	J 30	S 30	M 30
S 31	M 31	M 31	D 31	D 31	

JUILLET 2026	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
M 1	S 1	M 1	J 1	D 1	M 1
J 2	D 2	M 2	V 2	L 2	M 2
V 3	L 3	J 3	S 3	M 3	J 3
S 4	M 4	V 4	U 4	M 4	V 4
D 5	M 5	S 5	L 5	J 5	S 5
L 6	J 6	U 6	M 6	V 6	U 6
M 7	V 7	L 7	M 7	S 7	L 7
M 8	S 8	M 8	J 8	U 8	M 8
J 9	D 9	M 9	V 9	L 9	M 9
V 10	L 10	J 10	S 10	M 10	J 10
S 11	M 11	V 11	U 11	M 11	V 11
U 12	M 12	S 12	L 12	J 12	S 12
L 13	J 13	D 13	M 13	V 13	U 13
M 14	V 14	L 14	M 14	S 14	L 14
M 15	S 15	M 15	J 15	U 15	M 15
J 16	D 16	M 16	V 16	L 16	M 16
V 17	L 17	J 17	S 17	M 17	J 17
S 18	M 18	V 18	U 18	M 18	V 18
D 19	M 19	S 19	L 19	J 19	S 19
L 20	J 20	U 20	M 20	V 20	U 20
M 21	V 21	L 21	M 21	S 21	L 21
M 22	S 22	M 22	J 22	U 22	M 22
J 23	D 23	M 23	V 23	L 23	M 23
V 24	L 24	J 24	S 24	M 24	J 24
S 25	M 25	V 25	U 25	M 25	V 25
U 26	M 26	S 26	L 26	J 26	S 26
L 27	J 27	D 27	M 27	V 27	D 27
M 28	V 28	L 28	M 28	S 28	L 28
M 29	S 29	M 29	J 29	U 29	M 29
J 30	D 30	M 30	V 30	L 30	M 30
V 31	L 31	M 31	S 31		J 31

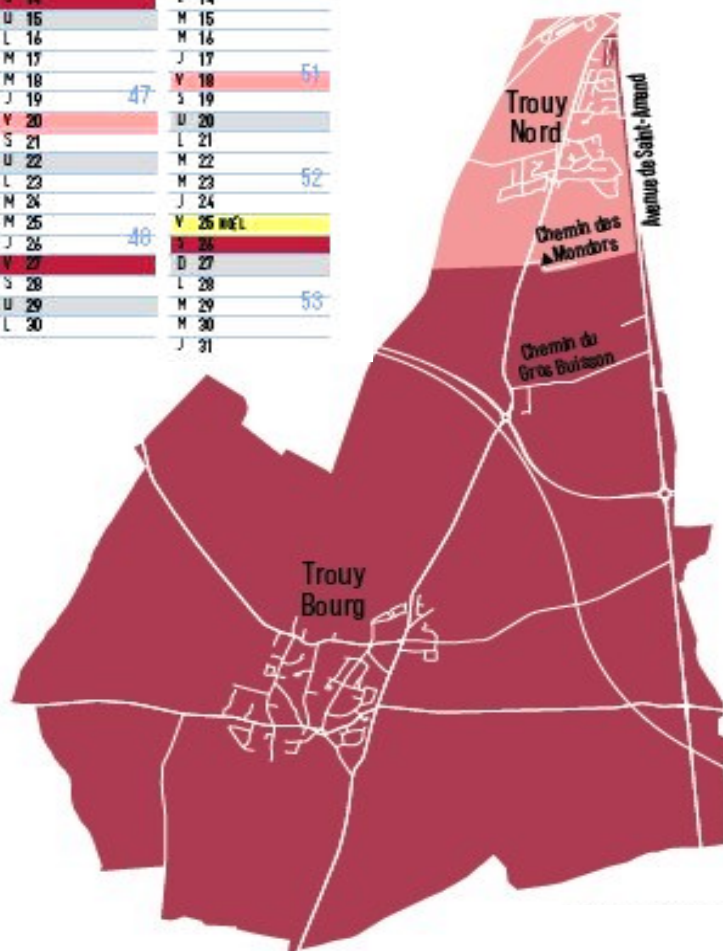
JOURS DE COLLECTE

- Vendredi des semaines impaires
- Vendredi des semaines paires

Attention : Le lieudit « Le Pontet » est collecté tous les vendredis des semaines impaires.
L'avenue de Saint-Amand est collectée les semaines paires.

Pas de collecte les jours fériés : collecte décalée au samedi.

Contact : www.agglo-bourgesplus.fr
service.environnement@agglo-bourgesplus.fr
 ☎ : 0 800 897 730





À la découverte des légumes régionaux :

Le céleri violet de Tours



C'est une plante bisannuelle, magnifique, vigoureuse aux grandes côtes violacées pleines, tendres, très larges et très charnues. Ses feuilles sont à demi-étalées, larges et vert foncé.

On consomme les côtes crues ou cuites.

Le céleri possède de nombreuses vertus : légèrement diurétique, bénéfique pour la santé des muscles et des articulations, apéritives, digestives.

Il est riche en vitamine B, en oligoéléments, en fibres et en coumarines (qui stimulent la circulation du sang).

Un peu d'histoire

Le céleri violet de Tours, une variété ancienne et rustique, a une histoire riche et variée. Originaire de Touraine, cette variété a été mentionnée pour la première fois en 1829 dans un manuel de jardinier. Elle a été largement cultivée jusqu'à la fin des années 1950, mais a ensuite été oubliée. Grâce à l'engagement de l'URGC et de Germinance, cette variété a été relancée et sa sauvegarde est maintenant une priorité.

Salade de céleri violet de Tours Pommes de terre, lentilles et tomates séchées

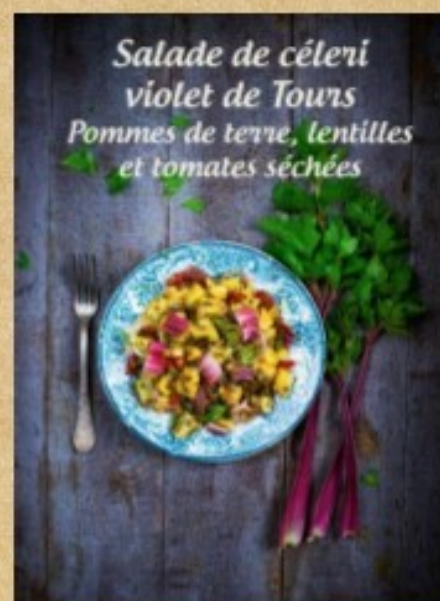
Pour 4 personnes

- 4 belles branches de céleri violet de Tours
- 4 grosses pommes de terre à chair ferme
- 100 g de lentilles vertes du Berry - 2 échalotes
- 5 tomates séchées - 6 cuillères à soupe d'huile de noix
- 2 cuillères à soupe de vinaigre - 1 cuillère à café de moutarde fine - sel, poivre

Pelez les pommes de terre et rincez-les.

Coupez-les en cubes de taille moyenne et faites-les cuire 10 minutes à la vapeur.

Laissez refroidir dans une assiette. Faites cuire les lentilles dans de l'eau bouillante et non salée pendant 18 minutes. Égouttez-les puis laissez-les refroidir. Lavez soigneusement le céleri violet de Tours. Coupez les branches en petits tronçons. Hachez une partie des feuilles. Épluchez et coupez-en très fines rondelles l'échalote. Coupez en petits morceaux les tomates. Assemblez l'ensemble des ingrédients dans un saladier. Juste avant de servir, ajoutez l'huile de noix, le vinaigre, la moutarde, du sel et du poivre.



Comme chaque année,
la saison des chenilles processionnaires
se profile à l'horizon !

Nos équipes reçoivent de nombreux chiens et chats
gravement envenimés chaque année...

Aidez-nous à sauver des vies !

SIGNALEZ LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

avec
**Alerte
Chenilles!**

L'outil
en ligne
**Simple,
Rapide et
Efficace !**

Signalez un nid ou la présence de chenilles sur :
www.alerte-chenilles.fr
ou appelez le **3115**
Numéro gratuit !



Information concernant la réalisation d'un inventaire des zones humides par le SIAB3A



Le SIAB3A (Syndicat Mixte des Bassins de l'Auron, de l'Airain et de leurs Affluents) est le syndicat de rivières ayant la compétence GEMAPI (Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) sur les bassins-versants de l'Auron et de l'Airain.

En ce début d'année 2026, le syndicat lance la réalisation d'un inventaire des zones humides sur son territoire. Ces inventaires sont menés dans le cadre du plan national des milieux humides. Leur objectif est l'acquisition des connaissances sur ces milieux.

Cela permettra un meilleur accompagnement technique de la part du SIAB3A auprès des riverains et notamment sur les parcelles agricoles. La phase terrain consistera notamment en la réalisation de relevés pédologique et/ou floristique et des habitats écologiques.

Le premier secteur concerné par la caractérisation de terrain sera sur l'Aire d'Alimentation de Captage (AAC) du Porche. Il sera ensuite étendu à l'Auron aval dans sa globalité, c'est-à-dire de Dun-Sur-Auron à Bourges, incluant le bassin-versant de la Rampenne.

Ce secteur a été ciblé en priorité en raison des enjeux de qualité de l'eau dans l'AAC. L'Auron amont et l'Airain seront inventoriés les années suivantes.

Nous restons à votre disposition en cas de questions. Vous pouvez soit nous appeler au numéro indiqué ci-dessous, soit nous contacter par mail ou courrier.

Syndicat Mixte d'Aménagement des bassins versants de l'Auron, l'Airain et leurs affluents
9 Boulevard Maréchal Foch – 18130 Dun-sur-Auron
Tél : 02.48.64.32.95 – technicien@siab3a.fr



Les inscriptions scolaires constituent une étape essentielle dans la préparation de la prochaine rentrée.

Elles permettent à l'établissement d'anticiper les effectifs, d'organiser les équipes pédagogiques et de répartir les élèves dans les meilleures conditions possibles.

Un nombre d'inscriptions suffisant peut notamment permettre de prévoir l'ouverture ou le maintien d'une classe, garantissant ainsi des conditions d'apprentissage optimales pour les élèves.

C'est pourquoi il est important que les familles procèdent aux démarches d'inscription dans les délais impartis.

CLASSE DE NEIGE A VALLOIRE

Du 25 au 30 janvier 2026, les élèves de CM1 de l'école élémentaire du Nord, rejoints par leurs camarades des écoles de Vasselay et Berry Bouy, sont partis à l'aventure à Valloire, une station de ski des Alpes. Ce voyage scolaire, guidé par leur professeur Mathias Bonnin, a été riche en découvertes et en activités sportives.

Les enfants ont eu l'occasion de s'initier à plusieurs disciplines de montagne : ski alpin, raquettes, ski de fond, et même une initiation au biathlon. En plus de ces activités sportives, ils sont partis à la découverte de la faune et de la flore locales.

Ce séjour à Valloire a été une expérience inoubliable. Les élèves sont revenus avec des souvenirs plein la tête.

Ce voyage scolaire est un bel exemple de ce que l'école peut offrir en termes d'apprentissage vivant, de découvertes enrichissantes et de moments de partage inoubliables !



DU NOUVEAU AU RPE

Depuis la rentrée de septembre, de nouvelles animations sont proposées aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent. Parmi elles, les ateliers bibliobébé, organisés en partenariat avec la Bibliothèque de Trouy, ont lieu une fois par mois en demi-groupe et rencontrent un joli succès.

En février, dans ce cadre, les enfants et les nounous ont découvert un « conte en sac » emprunté à la médiathèque départementale via la bibliothèque de Trouy. Cette fois-ci, il s'agissait du

célèbre album "Oh non, George !" Conçu comme un petit sac de rangement, le conte en sac reproduit en tissu le décor et les personnages du livre afin de donner vie à l'histoire.

Comme d'habitude, la séance a débuté par quelques minutes de bébé drum pour apaiser les petits spectateurs et les plonger en douceur dans l'animation. Puis, Mathilde Dupouey, responsable du RPE, a raconté l'histoire en la mettant en scène grâce aux éléments du sac : les personnages prenaient place dans le décor, au fil du récit, sous les yeux attentifs des enfants.

Après le temps de narration, les enfants ont pu, à leur tour, manipuler les éléments et raconter l'histoire à leur manière. Une belle façon de s'approprier le livre, de développer leur imagination et de partager un moment complice.

LA CHANDELEUR GOURMANDE AU RPE : VIVE LES CRÊPES !

Le 2 février, c'était la Chandeleur au RPE ... et au programme : crêpes et encore crêpes !

Les enfants ont commencé par une activité créative en décorant une crêpe en papier avec des gommettes colorées, symbolisant de la confiture. Une façon ludique d'entrer dans le thème et de laisser parler leur imagination.

Place ensuite à la cuisine ! Les petits cuisiniers ont participé à la préparation de la pâte à crêpes : transvasement des ingrédients, mélange énergique, et même un peu de patouille... pour le plus grand plaisir de tous. Après la cuisson (moment toujours impressionnant) est enfin venu le temps tant attendu de la dégustation !

Un joli moment gourmand et convivial, partagé dans la bonne humeur.

**UNE PREMIÈRE RÉUSSIE POUR LE RELAIS PETITE ENFANCE À L'HÔTEL DE VILLE**

Le 17 février, la Salle des Actes de l'Hôtel de Ville a accueilli pour la première fois une matinée du Relais Petite Enfance, organisée par Mathilde Dupouey. Une belle initiative qui a rassemblé six assistantes maternelles et treize enfants âgés de 7 mois à 5 ans et demi.

Pour l'occasion, un atelier motricité avait été spécialement aménagé afin de permettre aux enfants d'explorer, grimper, ramper et développer leur coordination en toute sécurité. Un coin dédié aux bébés, avec une agréable vue sur le parc, offrait un espace adapté aux plus petits, favorisant l'éveil en douceur. Un espace de jeux calmes, composé de puzzles, livres et autres activités tranquilles, complétait l'installation pour répondre aux besoins de chacun.

Cette première dans un lieu aussi symbolique que l'Hôtel de Ville a été unanimement appréciée. Un moment convivial qui témoigne du dynamisme du Relais Petite Enfance "Pomme d'Api".

UN BEAU PROGRAMME, PLEIN DE SOUVENIRS POUR LES VACANCES D'HIVER



Ces deux semaines ont été remplies de rires, de découvertes, de créativité et de beaux moments partagés. Un grand bravo aux enfants et aux équipes pour cette super énergie tout au long des vacances !

Chez les petits, on a voyagé entre super-héros, bricolage et expériences scientifiques, puis place au théâtre de marionnettes, à la nature, aux insectes, aux activités florales et à une belle sortie au Château Rozé, sans oublier la cuisine pédagogique.

Chez les moyens, entre Pokélegos, cuisine hivernale, jeux, énigmes, ateliers autour des émotions, fresques et créations, puis une semaine placée sous le signe de la confiance en soi avec sport, activités manuelles, Just Dance, "Incroyable talents", boom et même une possible

sortie culturelle, les journées étaient bien remplies !

Chez les grands, on a travaillé l'autonomie et l'organisation, imaginé des journées types, fait de la cuisine, des jeux de rôle, des relais, des sorties au parc du Château Rozé, des olympiades, créé des plannings, posé des règles de vie... et bien sûr, profité de belles booms pour finir en beauté !

Merci à toutes et tous pour ces magnifiques vacances d'hiver pleines de sourires, d'énergie et de souvenirs ! On se retrouve très vite pour de nouvelles aventures au Centre de Loisirs !

SERVICE JEUNES

La commune s'engage dans une nouvelle dynamique en faveur des jeunes, pour mieux répondre à leurs besoins, valoriser leurs idées et leur offrir des espaces d'expression, de rencontre et de projets. Plutôt que de proposer un modèle tout fait, la démarche est participative, construite avec les jeunes eux-mêmes.

La structure jeunesse a vocation à devenir un lieu ouvert et convivial pour les 12-25 ans, accueillant rencontres informelles, activités culturelles, sportives ou ludiques, projets collectifs, ainsi que des espaces de discussion, d'accompagnement et d'initiatives portées par les jeunes. Cette dynamique s'inscrit également dans un lien étroit avec les familles, les associations et les partenaires locaux, qui pourront partager leurs idées et observations.

A travers cette initiative, la commune affirme sa volonté de faire confiance à sa jeunesse, de lui donner une place active dans la vie locale et de construire collectivement un projet qui lui ressemble. Les habitants seront régulièrement informés des avancées et des prochaines étapes.

Le premier temps fort de cette initiative, « Construisons la suite ! », s'est déroulé le 18 février à l'EJMT avec une soixantaine de jeunes présents. Beaucoup d'échanges et d'engagement ont eu lieu, et le recueil des attentes permettra d'affiner l'offre et de répondre au mieux à leurs souhaits. La prochaine rencontre est prévue le mercredi 22 avril 2026.



PRENDRE SOIN DE CEUX QUI PRENNENT SOIN !

La PFR-PH, « Un moment pour les proches aidants », C'EST QUOI ?

C'est un dispositif, porté par **LADAPT CHER** (en collaboration avec l'Ugecam et le Gedhif 18) qui propose une réponse humaine et adaptée au quotidien exigeant des aidants. C'est un lieu d'accueil gratuit, bienveillant, pour informer, soutenir et répondre aux besoins individualisés des proches aidants.

La PFR-PH, « Un moment pour les proches aidants, POUR QUI ?

La plateforme s'adresse à tous les aidants du département du Cher de personnes en situation de handicap, quel que soit le type de handicap de la personne aidée, qu'elle vive à domicile ou qu'elle soit accompagnée en établissement spécialisé.

Un aidant est une personne qui vient en aide de manière non professionnelle à un proche dépendant (enfant ou adulte), ex : un(e) conjoint(e), un parent, un fils ou une fille, un frère ou une sœur, un oncle ou une tante, un voisin, un ami....

Vous êtes le soutien quotidien d'un proche en situation de handicap ou en perte d'autonomie ?

Ce rôle d'aidant, aussi essentiel qu'épuisant, vous place souvent en première ligne, sans répit, face à une multitude d'interlocuteurs, de décisions à prendre, de démarches à comprendre... **Et vos besoins, vos droits, votre santé dans tout cela ?**

La PFR-PH, « Un moment pour les proches aidants » est là pour vous !

Pas de jugement, pas de dossiers à remplir sur le pas de la porte : ici, vous êtes une personne, pas une fonction. Que vous ayez besoin de souffler, de parler, de comprendre vos droits, de comprendre le handicap de votre proche, de vous repérer parmi les aides possibles ou simplement de ne plus vous sentir seul(e), une équipe experte est à vos côtés.

Nos actions au quotidien :

- De proposer aux proches aidants des solutions de répit,
- De délivrer des conseils et de les accompagner sur le plan administratif et psychologique.
- De venir se ressourcer au sein de la plateforme en participant à des ateliers collectifs.
- Des formations sont proposées afin que l'aidant puisse penser son rôle, prendre du recul et mieux appréhender et comprendre le handicap de son proche au domicile ou en structure.

A retenir :

Pour nous contacter : par téléphone 06 09 58 86 53 ou par pfraidants18@ladapt.net

La **personne référente de la PFR PH du Cher** : Ludivine Chastain-Millet, Coordinatrice/Psychologue.



agglôBus VIENT À VOTRE RENCONTRE !

Mardi 31 mars 2026

8h-12h Arrêt de bus "école du Bourg"

Découvrez les solutions de mobilité
qui facilitent vos trajets du quotidien.

Un moment d'échange
convivial dans votre commune !

Et toujours avec le sourire



Type de vélo	Montant de l'aide	Prix maximum du matériel pris en charge	Achat obligatoire chez un vélociste de l'agglomération de Bourges
Vélo à Assistance Électrique (VAE)	50% du prix payé dans la limite de 200 €	2500€	OUI
Vélo Classique	50% du prix payé dans la limite de 100 €	1000€	OUI
Vélo Pliant	50% du prix payé dans la limite de 200 €	1500€	OUI
Vélo Cargo	50% du prix payé dans la limite de 500 €	6000€	OUI
Vélo adapté aux handicapés	50% du prix payé dans la limite de 500 €	Pas de plafond	OUI
Kit électrification	50% du prix payé dans la limite de 200 €	Pas de plafond	NON
Kit de transformation en vélo cargo	50% du prix payé dans la limite de 500 €	Pas de plafond	NON
Kit adaptation pour transport de personnes souffrant de handicap	50% du prix payé dans la limite de 500 €	Pas de plafond	NON

En 2026, l'agglomération de Bourges Plus vous aide pour acheter un vélo

Les vélos (classiques, électriques, cargos, adaptés) peuvent être achetés neufs ou d'occasion auprès de **vendeurs professionnels ou associatifs du territoire de l'agglomération Bourges Plus** (l'achat auprès d'un particulier ne fera pas l'objet d'une aide). Les kits de transformation ne sont pas concernés par cette obligation.

Un justificatif d'identification du vélo est obligatoire.

Seuls les habitants de l'agglomération de Bourges Plus peuvent bénéficier de cette aide.

Le **seuil de revenu maximum** (sauf personne en situation de handicap) est fixé à un revenu Fiscal de Référence (RFR) annuel par part de **34 467 €**.

Pour l'année 2026, seules seront acceptées les factures datées à partir du 1^{er} janvier 2026



www.agglo-bourgesplus.fr/site/aide-achat-velo

Le dossier de demande peut être adressé par mail :
aideachatvelo@agglo-bourgesplus.fr



VIVEZ
AGGLO
PENSEZ
VELO



LES INFORMATIONS

Erratum : dans le dernier numéro du bulletin « *Le Reflet municipal* », les photographies de mariage de deux couples ont été inversées et associées aux mauvais noms.

Une erreur s'est également glissée dans la date de naissance de Côme Golota né le 31 août et non le 21 août 2025.

Nous réitérons nos excuses pour ces erreurs.



Mariage 19 juillet 2025
Chloé Rozière et David Petit



Mariage du 29 novembre
Océane Schartier et Julien Deval

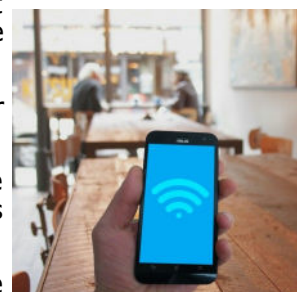
LES OPERATEURS INTERNET

La mairie reçoit régulièrement des appels téléphoniques de personnes rencontrant des difficultés avec leur opérateur internet; notamment pour l'installation de la fibre optique.

Nous tenons à préciser que la municipalité n'est pas en mesure d'intervenir directement sur ces problèmes techniques.

Toutefois, les informations peuvent être transmises aux services compétents de Bourges Plus (Sophie Lemoine au 02 48 48 58 72) afin de signaler les dysfonctionnements constatés.

Pour toute intervention ou assistance, il convient de contacter directement votre opérateur internet.



Jeux et tricot

Jeux et tricot ou autres ... au Centre de Loisirs de 14 h30 à 17h30 les 2, 16 et 30 mars, 13 avril, 11 et 26 mai 2026.

Rumi-bar

Rummikub au Popito à 15h (apporter vos jeux) le 27 avril.

Renseignements « Les Ateliers de Béa » au 02 48 20 38 51
Retrouver toutes nos activités sur Facebook Trouy

Bienvenue !
Chez fraise

GRATUIT

JEUDI 09 AVRIL

A PARTIR DE 6 ANS

17 ateliers

" Une exposition pédagogique pour une alimentation durable. "

JEUDI de 16h30 à 19h

Espace Jean-Marie TRUCHOT
 TROUY
 Avenue du Cabaret






18 & 19 AVRIL 2026

ESPACE JEAN-MARIE TRUCHOT À TROUY

TROUY GAMING

TOURNOIS

LEAGUE OF LEGENDS

SUPER SMASH BROS ULTIMATE

2XKO







EXPOSITION 1939 - 1945

LE 1^{ER} REGIMENT D'INFANTERIE LIBÈRE TROUY

8 MAI 2026 AU 10 MAI 2026
 DE 10H00 - 12H00 14H00 - 17H30
 LES 11 ET 12 MAI
 14H30 - 16H30

Hôtel de Ville - Salle des Actes
 12 route de La Chapelle



TROUY
APRÈS-MIDI DANSANT
ESPACE J.M. TRUCHOT
DIMANCHE 1 MARS 2026 - 14H30




Orchestre
FABIEN PEREZ ET ANAÏS BESSIERES
LA PRINCESSE DE L'ACCORDEON

ENTRÉE 12 €

Envie de danser ?
 Rejoignez-nous pour un après-midi inoubliable !
Buvette sur place

ORGANISÉ PAR LA GYM-AGVLD DE TROUY
 INFORMATIONS AU 06 29 73 57 43 / PAS DE RÉSERVATION

TROUY BOURG
ESPACE J.-M. TRUCHOT

Samedi 14 Mars 2026 14 h 30



Organisé par le G.P.E. de Trouy Bourg
 Animé par Alain

1 TV 108 cm - 2 TV 80 cm - 1 montre connectée
6 poubelles garnies - 5 parties bons d'achat
1 four micro-ondes - 1 corbeille de fruits
1 partie apéro

PARTIE SPÉCIALE : BON D'ACHAT DE 250 €
MINI-BINGO : 3 NUM. : BON D'ACHAT DE 50 € - 15 NUM. : BON D'ACHAT DE 150 €

5 € le carton - 18 € les 5 - 30 € les 12 - 45 € les 20
 Formule 20 € (1 plaque de 6 ou 6 cartons + 3 "Partie Spéciale" + 3 Mini-Bingos)
 Formule 30 € (1 plaque de 12 ou 12 cartons + 6 "Partie Spéciale" + 6 Mini-Bingos)

Réservations (SMS de préférence) 06 22 03 57 24

BUVETTE IMP. DU PARC - 16400 ST-FLORENT **PÂTISSERIES**

TROUY (18) Espace Jean Marie Truchot
Dimanche 15 mars
 à partir de 14 h 30

THE DANSANT
 animé par



Amandine MUSICHINI

10 €

pour la première fois dans le Cher

Organisé par le Comité des Fêtes de Trouy

1er marché de printemps et sa brocante

SAMEDI 21 MARS 2026
DE 9H00 à 18H30
ESPACE JEAN-MARIE TRUCHOT à TROUY



RÉSERVATION BROCANTE AU 06 76 87 98 36
1.50€ LE MÈTRE : 5 MÈTRES MINIMUM

Association **TROUY** temps libre

TROUY ESPACE JEAN MARIE TRUCHOT

CONCOURS

de Belote!

Par équipe



Dimanche
22.03.26

10€/PERSONNE



Un lot à chaque
joueur

Inscription
à partir de **13H30**

Début des
jeux **14H30**

1er lot : Jambon sec

Tombola

BUVETTE
PÂTISSERIES

RESERVATION AU 06.65.07.73.32
OU 06.75.98.02.33



Organisé par Trouy Nord Association des Parents d'Élèves

Oyé Meussaillons!

Les Flibustiers de la Mélasse voguent vers de nouvelles découvertes !

L'embarquement est prévu le

Mercredi 01 avril 2026 à 19h30!

Nous jeterons l'ancre à l'Espace Jean-Marie Truchot
Avenue du cabaret
18570 Trouy



Participation membre : 15 €
Participation découverte : 25 €
Réservation obligatoire (places limitées)



BOURSE AUX VETEMENTS ETE ENFANTS



SAMEDI 11 AVRIL 2026

8H30 - 17H

ESPACE JEAN-MARIE TRUCHOT - TROUY BOURG



Pour plus de
renseignements:
gpetrouybourg@outlook.fr



GRATUIT

CHASSE AU TRESOR

Êtes-vous prêt à relever le défi ?

Rendez-vous au centre
culturel de TROUY-NORD

26 AVRIL 2026

à partir de 9h jusqu'à 11h30

Réservé à tous les enfants
scolarisés dans les écoles
de TROUY

Inscription obligatoire avant le 22 avril:
ecoletrouynord@gmail.com

Les enfants sont sous la responsabilité
de leurs parents



LES CHEVALIERS D'YVOIS



Samedi 25 avril 2026

Journée de Fête & de Traditions

À partir de 10h00 !

Espace Jean-Marie Truchot à Trouy
Gratuit et ouvert à tous

Remise de médailles • Bénédiction des Confréries
Repas dansant (sur réservation au 06 22 36 37 28)
Réception d'un Écuyer • Don à « Maximômes 18 »
Animations par les Amis de Jacques Cœur

BOURSE AUX LIVRES

26 Avril
9h30/12h

Centre Culturel
Trouy Nord

Renseignements :
ecoletrouynord@gmail.com



Grande Chasse aux œufs

Réservé à tous les enfants scolarisés dans les écoles de TROUY

MATERNELLE



DIMANCHE 26 AVRIL 2026

A partir de 9h jusqu'à 11h30
au centre culturel de TROUY-NORD

Réservation obligatoire avant le 22 Avril
à Ecoletrouynord@gmail.com



Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents



ASSOCIATION « LES ASSMAT » TROUY

Théâtre

LES TROIS COUPS - SAISON 2026
À TROUY



DIMANCHE 26 AVRIL
14h45
Espace Jean-Marie Truchot

Ouverture des portes 14h15
Entrée 10€ gratuit pour les moins de 12 ans
Pour tous renseignements 06 72 67 15 14

Au pensionnat des toujours jeunes
Comédie en 4 actes de Jérôme DUBOIS


Le voyage mal organisé
Comédie en 2 actes de Jérôme VUITTEZ

LES TROIS COUPS

Trouy
Imprimé par nos soins

22/23/24 MAI 2026 **Rockabilly Weekend** TROUY (18) FRANCE

#Rockin Berry #14



Vendredi soir
The Hi-winders (SW)
Seth & The Slippin' Dalties (SW)
The Blue Velvets (D)

Samedi après-midi
Charlie Gin & The Tonics (FR)
en accès libre et gratuit

Samedi soir
Eivind & The Basement Boys (NO-SW)
Arsen Roulette & His Loaders (US-IT)
Miss Mary Ann & The Ragtime Wranglers (NL)
The Capitols (FR)


Dimanche après-midi
The Silver Stars (FR)
en accès libre et gratuit

Dimanche soir
Jack Baymoore & The Bandits (SW)
Jumping Tom & The Basement Boys (SW)
Dominic Möws & The Blue Velvets (D)

Sur site en accès libre et gratuit
RASSEMBLEMENT DE VOTURES
MOTO PRÉ 75
STANDS VINTAGE
RESTAURATION SUR PLACE

Pass concerts
VENDREDI : 20 € | SAMEDI : 25 € | DIMANCHE : 20 € | PASS 3 JOURS : 60 €

Infos et contacts
Festival Rock 'n Berry @rockinberry18
Manou : 07 86 90 98 15 / Fernand : 06 10 72 63 43



L'école de musique

MUSIC MASTER

et la mairie de Trouy
Le Concert des élèves Présentent



SPECIAL 20E ÉDITION

Concert unplugged
Vendredi 20 h

Concert pop rock
Samedi 14 h

29 & 30 mai 2026
Espace Jean Marie Truchot - TROUY - 4€ Gratuit -12 ans

21h Concert surprise

TROUY (18) ESPACE JEAN MARIE TRUCHOT

THE DANSANT

Dimanche 31 mai
à partir de 14 h 30

animé par
Les Frères Blanchard

10 €



Tombola gratuite à l'occasion de la fête des mères

Organisé par le Comité des Fêtes de Trouy

Organisé par le GPE

DIMANCHE

VIDE GRENIERS

31/05/2026

ESPLANADE DE L'ÉCOLE TROUY BOURG

SNACK · BUVETTE · JEUX POUR ENFANTS



Exposants : 1m = 2€ Café et apéritif offert à chaque stand	Réservation: gpetrouybourg@outlook.fr 06.37.10.03.35 Installation à partir de 6h	Exposants pro: Forfait électricité 20€ Sous réserve d'acceptation par le GPE.
---	---	--

TROUY-NORD
PARC DES PETITS LUTINS

7 JUIN
7H - 17H

VIDE GRENIER

RESTAURATION & BUVETTE


Infos et réservation :
ecoletrouynord@gmail.com ou 06.48.07.83.27



SAMEDI 12 JUIN 2026

BAR CONCERT


À PARTIR DE 20H



DESERT BAG

Organisé par la municipalité de Trouy en collaboration avec le bar le Popito

Le Popito
Petite restauration sur place



MARCHE GOURMANDE

Samedi 20 juin

Organisée par
l'Entente des Marcheurs
de Trouy



Château Rozé
Route de La Chapelle

Départ fractionné
de 18h00 à 19h30

**TROUY
BOURG**



N'oubliez pas :

- Gobelet
- Lampe
- Gilet fluo

15€ / adulte
7€ / - de 10 ans



Nombre de
places limitées



Réservation avant le 8 juin
au 06 42 02 02 67
ou 06 29 65 74 87

INPS

YOGA DOUX

pour tous



TROUY espace J-M Truchot

Les **MARDIS**

de 10h30 à 11h45

Contact : 06.12.92.33.22.

unisversshanti@gmail.com

Séance d'essai gratuite



KRAV MAGA SELF-DEFENSE

2 séances d'essai
GRATUITES

Apprendre à réagir,
développer sa confiance en soi,
forger son mental.

À PARTIR DE 14 ANS
TOUT NIVEAU PHYSIQUE
MARDI (19H15-21H)
SALLE OMNISPORTS
AVENUE DU CABARET
18570 TROUY

07 66 13 13 20
06 52 70 67 69

WWW.KMG18.FR



CÉDRIC AURÉLIEN
INSTRUCTEURS



A NE PAS MANQUER

ESPACE JEAN-MARIE TRUCHOT

- | | | | |
|--------------|--|--------------|--|
| 1er/03 | Thé dansant, AGVLD | 21/03 | 1er marché de printemps et sa brocante, TTL |
| 13/03 | Carnaval, Municipalité | 22/03 | Concours de Belote, TNAPE |
| 14/03 | Rifles, GPE | 28 au 29 /03 | Compétitions, American Country |
| 15/03 | Thé dansant, Comité des Fêtes | | |
| <hr/> | | | |
| 1er/04 | Atelier de dégustation, Flibustiers de la Mélasse (hall) | 18 et 19/04 | Trouy Gaming, Municipalité |
| 9/04 | Exposition scientifique, FRMJC | 25/04 | Chapitre d'été et 1 ^{ère} rencontre des confréries, Chevaliers d'Hypocras |
| 11/04 | Bourse aux vêtements, GPE | 26/04 | Théâtre, ASSMAT |
| <hr/> | | | |
| 10/05 | Thé dansant, UNC | 29 et 30 /05 | Concerts, Music Master |
| 22 au 24 /05 | Festival, Rock'in Berry | 31/05 | Thé dansant, Comité des fêtes |

CENTRE CULTUREL

DIVERS

- | | | | |
|-------|--|-------|---------------|
| 26/04 | Bourse aux livres, chasse aux trésors et aux œufs, TNAPE | 31/05 | Brocante, GPE |
|-------|--|-------|---------------|

BOULODROME

- | | |
|---------------------|---|
| 28/03 | Championnat tête à tête, secteur 4 |
| 1 ^{er} /05 | Concours au profit de la classe de neige du CM1 Nord |
| 23/05 | Challenge triplete Monique Blaise et Jean-Claude Fiel |

MONUMENT AUX MORTS

- | | |
|-------|--|
| 19/03 | Journée nationale du souvenir et de recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc |
| 26/04 | Journée nationale du souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation |
| 8/05 | Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 |